L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, NOV. 10, 1898. No. 40

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

adresse —

L'ECHO DE MANITOBA,

Bureaux - 435 Rue Main

BOITE 1309, *WINNIPEG, MAN.*

Dates Memorables.

Notre distingué confrère, Monsieur Godfroy Langlois, rédacteur en chef de *La Patrie* de Montréal, suggère dans un article magistral, la célébration du soixantième anniversaire de la rébellion de 1837.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous nous joignons de tout cœur, à cette manifestation patriotique pour les morts glorieux qui ont scellé de leur sang la conquête de nos libertés politiques.

L'année 1837 fut la plus mémorable de notre histoire nouvelle, année d'événements, dont les conséquences ont été du sang et la liberté.

Résumons les grands jours de cette époque :

7 mai 1837—Assemblée de St-Ours.

6 juin 1837—Formation du Club des Fils de la Liberté.

6 nov. 1837—Assemblée de St-Charles.

14 " " —Bataille de Saint-Eustache.

15 " " —Bataille de Saint-Benoit.

22 " " —Bataille de Saint-Denis.

25 " " —Bataille de Saint-Charles.

Québec, la vieille cité de Champlain a pour devise :

" Je me souviens "

et ces trois mots rendent bien l'esprit de patriotisme qui anime notre race.

Nous ne saurions trop cultiver cette vertu du souvenir.

C'est la caractéristique des races fortes d'honorer leurs grands hommes et certes, nous avons droit de nous enorgueillir, au souvenir de ceux qui sont tombés dans la tourmente de 1837. Si nous jouissons aujourd'hui de toutes ces libertés, qui nous sont si chères, nous devons nous rappeler qu'elles ont été conquises au prix du sang de tous les héros morts au champ d'honneur. Ils étaient bien les Fils de la Liberté, car elle seule, peut enfanter de tels dévouements.

Que les temps sont changés depuis cette époque néfaste. La paix et la prospérité règnent partout dans notre beau pays. Les oppresseurs d'autrefois sont aujourd'hui fiers de marcher avec nous, la main dans la main.

La concorde et l'harmonie la plus parfaite, existent entre toutes les races. Soixante années, sont bien peu de chose dans la vie d'un peuple et cependant, quels changements se sont opérés depuis. Le peuple opprimé, après ces longs jours, de deuil, a relevé la tête et, ce qui aurait été considéré alors, comme un rêve, s'est réalisé merveilleusement.

Quoi qu'on en dise, nous nous sommes affirmés d'une manière éclatante, en plaçant les destinées de notre patrie, entre les mains d'un des hommes les plus éminents que notre race ait produits, et cela, avec le concours bienveillant de nos compatriotes de langue anglaise.

N'avons-nous pas raison d'être fiers des résultats obtenus ? Ne devons-nous pas, sous l'empire d'une émotion bien légitime, découvrir nos fronts, quand nous voyons défiler dans notre histoire ces patriotes que l'on nomme les De Lorimier, les Cardinal, les Duquet, les Chénier, et tant d'autres, humbles laboureurs, devenus soldats, sous le souffle inspirateur de l'amour de la patrie.

SINCÈRE.

Beaucoup en peu de Mots.

Il y a 17,000,000 de comètes.

L'eau des puits de l'Arizona est chaude.

Il y a 400,000,000 de Chinois.

Le roi de Samoa a un salaire de $150 par mois.

Les Françaises ne portent point de corsets.

Léon XIII est un joneur d'échecs de première classe.

Les tremblements de terre ont tué 13,000,000 de personnes.

Cameron, Mo., possède un poulet à quatre pattes.

Les trains en Russie ont des chars fumoirs pour les dames.

Un homme ossifié a été volé au museum d'Omaha.

Le roi Behanzin avait une garde de 400 guerrières.

Une personne, sur 1,250, de la population du monde entier est aveugle.

Le gallium, le métal le plus précieux, vaut $68,660.00 la livre.

Monsieur A. A. C. LaRivière est le député le plus pesant du Canada. (Il s'agit du poids vif, seulement).

L'Affaire Dreyfus.

La Cour de Cassation, après les plaidoiries sur l'affaire Dreyfus, a décidé d'accorder la revison.

A l'ouverture de la séance de la Cour, M. Mornard a continué sa plaidoirie au nom de Mme Dreyfus, tutrice légale de son mari.

Il a cherché à démontrer que l'écriture du bordereau n'était, ni celle de Dreyfus, ni une imitation par ce dernier de l'écriture du commandant Esterhazy.

Puis M. Mornard a fait remarquer que l'honneur de l'armée ne pouvait être compromis par les décisions d'un conseil de guerre ; un tribunal de ce genre peut se tromper sans que son honneur en souffre.

Puis il a renouvelé sa demande tendant à la production du dossier secret.

Voici le texte de la décision de la Cour de Cassation, attendu que, ..., etc., etc.

" Par ces raisons, la cour déclare que la demande de revision est fait en bonne et due forme et légalement admissible, et décide qu'elle instituera une enquête supplémentaire. La cour déclare en outre qu'il n'y a pas lieu pour le moment de se prononcer sur la demande du procureur-général tendant à la suspension de la peine."

Les juges de la cour de cassation sont restés en délibération pendant trois heures pour élaborer cet arrêt.

La décision de la cour de cassation n'a créé aucune surexcitation dans le public et la plus complète tranquillité règne dans les rues.

Par sa décision de samedi, la cour de cassation a obtenu le contrôle absolu de l'affaire Dreyfus. Cette cour peut demander et examiner tous les documents qui concernent l'affaire Dreyfus, y compris le dossier de toute autre affaire se rapportant à la précédente et interroger sous serment tous les témoins qu'elle croira devoir faire citer, quelle que soit leur position.

Ayant terminé son enquête, la cour de cassation peut présenter un nouveau dossier à un tribunal civil ou militaire, qui pourrait rendre une décision finale.

La cour de cassation s'est abstenue samedi d'ordonner la mise en liberté de Dreyfus, parce qu'une décision de ce genre aurait indiqué qu'on le croyait innocent.

A Travers le Canada.

Belœil

M. C. H. Villebon Huot, le plus ancien citoyen de Belœil, est décédé le 25 octobre dernier à l'âge de 82 ans.

M. Huot fut maire de Belœil, et était capitaine au 2nd bataillon de Verchères qui figura à la bataille de Chateauguay sous le commandement du Colonel de Salaberry.

Sa commission datée de 1839 est signée de Sir John Colborne, Vice-Roi du Canada à cette époque.

M. Huot laisse deux fils: M. Arthur Huot, notaire à Belœil, et M. Lucien Huot, avocat à Montréal.

Quebec

Un incendie désastreux a détruit, à Lévis, la fabrique de M. Thiboutot et deux maisons voisines.

Pertes totales, environ $20,000.

Le Conseil Municipal de Lévis doit regretter de ne pas avoir adopté les vues de certains conseillers qui voulaient la construction d'un aqueduc.

La goélette St-Pierre venant du Cap Vincent a fait naufrage sur le Lac Ontario, à environ cinq milles de Sodus. A l'exception du capitaine tout l'équipage a péri.

Malgré les tentatives réitérées des remorqueurs Proctor et Cornelie, le mauvais temps ne permit pas de porter secours à temps à la goélette.

On estime à dix le nombre des victimes.

L'Association des Banquiers du Canada a tenu ses assises annuelles à Toronto.

On apprend que M. Prendergast, gérant de la Banque Hochelaga, et M. Bienvenu, gérant de la Banque Jacques-Cartier, ont été élus pour faire partie du Conseil de l'Association.

Un vieillard de 83 ans, nommé Noël Lefebvre, demeurant aux Grondines, un nemrod enragé, a bien failli périr dans les bois, ces jours derniers. Il n'a retrouvé la route qui le conduisait chez lui qu'après avoir erré pendant trois jours et deux nuits, sans un morceau de pain à se mettre sous la dent.

Montreal

La démonstration faite le jour de la Toussaint au tombeau de Mercier, a été touchante, dans sa simplicité. Il n'y a eu ni discours, ni procession, comme les années passées, mais en revanche, une foule pieuse et recueillie est allée rendre hommage à la mémoire du défunt. Au moment de la décoration du tombeau, on calcule qu'il y avait plus de 10,000 personnes présentes et il n'est pas exagéré de dire que les 60,000 pèlerins qui étaient hier au cimetière ont défilé devant le tombeau.

Pour respecter les sentiments de Sa Grandeur Mgr Bruchési, qui avait manifesté le désir qu'il n'y eût aucune manifestation bruyante, tous les officiers et membres des clubs se sont rendus individuellement au cimetière.

La réception donnée par Lord et Lady Aberdeen dans la salle du Sénat, à Ottawa, a été une touchante démonstration des regrets universels et de l'estime profonde que toute la population de la ville ressent à l'occasion du départ du gouverneur-général.

Des milliers et des milliers de personnes, hommes, femmes et enfants sont allés s'incliner avec respect devant celui qui a représenté la Reine avec tant de distinction durant les cinq dernières années.

Anticosti

Le Très Hon. Joseph Chamberlain, Secrétaire d'Etat pour les colonies, a télégraphié au Gouvernement du Dominion pour connaître les conditions de la vente de l'île d'Anticosti à M. Menier. On met en avant que M. Menier, en cas de guerre, pourrait vendre l'île à la France. C'est une idée ridicule et sans fondement.

Les Elections au Nord-Ouest.

Les derniers rapports reçus donnent le résulats suivants :

Banff	—A. L. Sifton.
Batoche	—Chas. Fisher.
Battleford	—B. Prince.
Calgary, West	—R. B. Bennett.
Calgary, Est	—Jas. Reilly.
Edmonton	—M. McCaulay.
Grenfell	—R. S. Lake.
High River	—R. A. Wallace.
Kinistino	—W. F. Myers.
Lethbridge	—Dr. Deveber.
Macleod	—F. W. Haultain.
Medicine Hat	—H. A. Greeley.
Mitchell	—Dr. Stewart.
Moose Jaw	—Jas. H. Ross.
Moosomin	—A. Smith.
Prince Albert, West	—T. McKay.
Prince Albert, East	—S. McLeod.
Qu'Appelle, North	—D. M. McDonald.
Qu'Appelle, South	—G. H. V. Bulyea.
Red Deer	—J. A. Simpson.
Regina, North	—G. H. Brown.
Regina, South	—J. B. Hawkes.
Saltcoats	—Wm. Eakin.
Souris	—J. W. Connell.
Wetaskiwin	—A. S. Rosenroll.
Whitewood	—A. B. Gillis.
Wolseley	—E. Elliott.
Yorkton	—Dr. Patrick.

Il reste encore à connaître les résultats des élections qui auront lieu cette semaine à St-Hébert, Victoria, et Cunnington.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis $1.00

Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne . . . 10 cts

Chaque insertion subsequente . . . 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cent chacune.

La Plebiscite

Les résultats officiels du plébiscite donnent une majorité de 13,884 en faveur de la Prohibition.

543,042 personne seulement sur 1,233,840 électeurs ont pris part au vote ; la proportion pour l'Ontario est de 22 pour cent et pour Québec, de 8 pour cent seulement.

En somme 44 pour cent es électeurs inscrit ont sents votes et sur ce vote vraiment trop restreint les Prohibitionnistes n'ont obtenu qu'une majorité de 13,894 voix.

Voila un résultat peu courageant pour les buveurs d'eau, c'est une bonne douche ; mais les calmera-t-elle. C'est peu probable.

Autre Victoire Liberale

L'hon. M. Dryden a été élu hier dans le comté d'Ontario-Sud par une majorité de 110 voix sur M. Calder, candidat tory. Au élections générales ce même adversaire avait vaincu M. Dryden par 86 voix.

La réaction conservatrice ne va pas du tout dans la province voisine, car, en deux semainns, l'hon. M. Hardy vient de reprendre deux comtés à l'ennemi.

Mgr Bruchesi

L'autre semaine à une réunion de l'Union Nationale française Mgr Bruchési a prenoncé les paroles suivantes en réponse a une éloquente allocution du consul de France M Kleczkowski.

"Je en entrant dans cette salle, j'ai ressenti tout à l'heure ce que nulle part ailleurs je n'avais ressenti. J'ai vu des assemblées plus nombreuses, dans des salles plus vastes, mais ici, c'ts vraiment la France, et personne de nous n'a jamais oublié que c'est la France qui nous a fait ce que nous sommes. Donc, ici, à Montreal, vous êtes vraiment chez vous et je serais desolé qu'on appelât "etranger" un Français qui ient s'établir chez nous.

Permettez-moi de vous rappeler les belles paroles que prononçait Mgr de Saint-Boniface, ces jours derniers, dans ma cathedrale, quand il proclamait avec raison que la France etait la plus genereuse et la plus charitable nation.

L'Affaire de Fachoda.

Derniere Heure.

Les dépêches de ce matin nous apportent le discours prononcé par lord Salibury au Guild Hall, à Londres.

D'après les déclarations du premier ministre, la question de Fachoda semble réglée et les menaces de guerre disparues.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur ce discours fort important que nous ne pouvons commenter aujourd'hui.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, NOVEMBRE 10, 1898.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. H. d'HELLENCOURT, Rédacteur.

Les Ecoles de Manitoba a l'Exposition de 1900.

Nos lecteurs ont déjà pris connaissance dans notre dernier numéro de la circulaire adressée par M. de LaBruère, Superintendant de l'Instruction, aux diverses maisons d'éducation et aux écoles de la Province de Québec, dans le but de les inviter à réunir dès maintenant les divers documents qui figureront à l'Exposition Universelle de Paris en 1900.

C'est là une excellente mesure qui est destinée à produire les résultats les plus désirables.

Cette exposition de 1900, à laquelle toutes les nations de l'univers coopèreront, est un événement si considérable qu'il n'est point permis de s'en désintéresser, et l'on peut affirmer que les expositions de tous les sujets ayant trait à l'éducation formeront une des parties les plus importantes de cette glorieuse manifestation de l'intelligence, du savoir, et du travail.

L'une des caractéristiques les plus importantes de cette dernière moitié du XIXième siècle, dont cette exposition sera tout à la fois le résumé et la glorification, est sans contredit l'intérêt qui s'attache à la question de l'éducation.

Dans tous les pays, dans toutes les classes de la société, on se préoccupe de l'éducation, on discute, on recherche les meilleures méthodes à suivre.

L'instruction tient la première place dans les préoccupations de tous les hommes éclairés, et si les différences d'opinions provoquent parfois des discussions violentes, il n'en reste pas moins acquis que la grandeur du but que poursuivent tous les hommes de bonne foi, est digne de louanges; car tous n'ont en vue que le perfectionnement de l'humanité.

Aussi, tous les peuples civilisés ont-ils à cœur de figurer dans cette compétition de l'intelligence; chacun s'efforce de réunir tous les documents capables de manifester le degré de perfectionnement auquel il est arrivé; de sorte que, ceux qui pour une raison ou une autre, négligeraient de s'y faire représenter se trouveraient par ce fait même classés, aux yeux du reste de l'univers, parmi les barbares et les ignorants.

Dans ces conditions, ce serait une incurie coupable de ne pas tout faire en notre pouvoir pour tenir dans cette assemblée le rang auquel nous avons droit.

"Nos écoles canadiennes-françaises du Manitoba doivent être représentées à l'exposition de Paris en 1900."

Elles le doivent, non seulement pour maintenir leur bon renom aux yeux des autres peuples, (ce qui suffirait, certes, pour en démontrer l'absolue nécessité), mais aussi pour une foule d'autres raisons.

Les "Ecoles du Manitoba" ont malheureusement depuis tant d'années, figuré dans tous les journaux de tous les pays; elles ont donné lieu à tant de discussions qu'en toute justice on leur doit octroyer la possibilité de se faire connaître telles qu'elles sont; il importe qu'elles affirment leur existence, leurs travaux, leurs progrès.

C'est une excellente occasion pour le Gouvernement Provincial de prouver sa complète impartialité; et si, comme il est fort probable, la pénurie des ressources mises à sa disposition pour l'éducation ne lui permet pas de nous donner tout le support nécessaire, nous pouvons espérer que le Gouvernement d'Ottawa aura à cœur de nous aider dans cette œuvre méritante.

La part glorieuse prise par nos écoles canadiennes-française à l'exposition de Londres, en 1886, nous autorise à réclamer la possibilité d'une exposition semblable en 1900.

Une autre considération doit également nous inciter à prendre cette initiative.

Notre Province du Manitoba est loin de posséder la population que requiert la mise en culture de ses immenses et riches territoires; nous avons besoin de l'immigration.

Or quel meilleur procédé de divulgation peut-on désirer qu'une telle exposition; les résultats obtenus dans nos écoles, le nombre de celles-ci, sont des faits de nature à rendre manifestes aux yeux de tous, les immenses progrès réalisés dans notre province, et à attirer parmi nous une immigration d'honnêtes et braves pères de famille, soucieux d'assurer l'avenir de leurs enfants?

Se contentera-t-on d'envoyer à Paris, les spécimens fournis par le Département des Sauvages?

Singulière façon en vérité de faire connaître les cultures et l'élevage du Manitoba, sa civilisation et ses progrès!

N'est-ce pas s'exposer à accréditer dans la masse ignorante cette réputation inepte, qui fait considérer le Manitoba en Europe par certaines gens, comme un pays uniquement habité par les descendants de Bas-de-Cuir et d'Œil-de-Faucon!

Donc il importe que nos écoles du Manitoba soient représentées à l'exposition de 1900; il le faut pour notre bonne renommée, il le faut pour l'intérêt de notre population et pour celui de la province.

Voilà, il nous semble, un programme sur lequel tous les gens dévoués aux intérêts de notre population, et du nom Canadien, peuvent s'entendre sans distinction de partis.

Nous le souhaitons de tout cœur et nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, pour nous aider à réussir dans cette réclamation si juste et si patriotique.

Honneur au Devouement.

M. Godfroy Langlois, rédacteur de *La Patrie*, a émis dernièrement l'idée de célébrer par une manifestation grandiose le souvenir des patriotes de 1837–38, qui payèrent de leur vie, leur dévouement à la cause de nos libertés.

Aussitôt les protestations, de surgir dans *La Verite*, dans *Le Trifluvien*, dans *La Minerve*.

Il fallait s'y attendre.

N'est-ce point le sort de tous les hommes d'action, d'être en but aux critiques les plus acerbes, surtout lorsque le succès n'est point venu couronner leur sacrifice, et le justifier!

Les Torys sont gens essentiellement pratiques, et à leurs yeux, le dévouement malheureux ne saurait être

"qu'une coupable folie."

Après tout, chacun est libre de son opinion, tant qu'il ne s'agit que de discuter le plus ou moins d'opportunité d'un mouvement politique, ou ses résultats, l'on est libre d'opposer l'opinion d'Etienne Parent à celle de M. Holmes; O'Connell à Lord Sydenham ou à Lord Durham. Nous ne voyons là qu'une simple controverse historique.

Quel grand homme n'eût pas ses détracteurs?

Si les journaux cités avaient borné là leur rôle, nous n'aurions rien de bien grave à leur reprocher.

Par exemple, il est difficile de comprendre à quels sentiments peuvent obéir *La Verite*, *Le Trifluvien*, *La Minerve*, lorsqu'ils protestent contre la manifestation proposée.

Car enfin, laissant toute autre considération de côté, il y a une chose dont on ne saurait méconnaître l'existence, c'est le dévouement sublime, c'est l'esprit de sacrifice, c'est la conviction sincère, c'est le patriotisme enthousiaste des victimes de 1837–38.

Le but de la manifestation est de rendre hommage au patriotisme de ceux qui comme les Lorimier, les Chénier et tant d'autres versèrent sans compter leur sang pour la défense de leurs convictions.

Cette gloire, elle est acquise sans conteste aux patriotes de 1837. Ils l'ont conquise au prix de leur sang.

A quels mobiles alors peuvent obéir ceux qui dédaigneusement leur refusent cette gloire et affectent de les traiter de malheureux révolutionnaires?

Ce n'est point uniquement par fanatisme politique, puisque le grand chef tory, Sir George E. Cartier lui-même, fut compromis dans ce mouvement de 1837 et dut fuir aux Etats-Unis.

La seule, l'unique raison de tant de haine aveugle, c'est la fameuse "irreligion notoire" de Papineau que *La Verite* prend soin de nous rappeler, c'est l'attitude qu'une partie du clergé crut devoir prendre à l'égard des patriotes en les excommuniant et en refusant même à leurs cadavres la sépulture en terre sainte.

Voilà le motif réel de ces violentes diatribes; ces détracteurs du plus pur patriotisme forment une coterie irréductible pour qui tout ce qui vient du clergé, fut-ce en matière politique, reste intangible, indiscutable, "tabou."

Oublient-ils, ces fanatiques aveugles, le nom de cet évêque, Cauchon, qui fit jadis brûler Jeanne d'Arc comme sorcière, et lorsqu'ils croient jeter l'injure à la mémoire des morts en les traitant de révolutionnaires, ont-ils oublié que jadis les Pharisiens et les princes des prêtres décernaient la même épithète au Fils de Dieu donnant sa vie sur la croix pour assurer notre salut!!

Mais que leur fanatisme farouche se rassure; en honorant la mémoire des Chénier et des de Lorimier nous n'avons d'autre but que de rendre un hommage mérité aux nobles sentiments qui les animaient, d'autre désir que d'en conserver le germe précieux dans le cœur de nos compatriotes.

Il ne reste nulle trace en nos esprits, de ceux qui pour des motifs politiques ou autres crurent devoir les condamner, à l'époque.

Les passions politiques disparaissent, les opinions des hommes s'effacent, tandis que la mémoire des glorieuses victimes de 1837 resplendit chaque jour d'un éclat plus brillant, le sang versé a effacé le souvenir de la révolte, il ne reste plus que le sacrifice, et l'histoire en consacrera la grandeur en écrivant sur ses tablettes:

"Les héros de 1837."

Souvenons-Nous.

La Patrie annonçait la semaine dernière qu'un document important, supprimé par un gouvernement conservateur, venait d'être découvert.

Il s'agit d'un mémoire que le Lieut.-Colonel Houghton envoyait le 28 juillet 1894, au gouvernement tory d'Ottawa,

"Dans lequel il exposait les mécontentements et les griefs des Métis du Nord-Ouest et signalait l'agitation et le soulèvement qui commençaient à se manifester sous la direction de Louis Riel. Il recommandait même au ministère de s'enquérir de cet état de choses et de prendre les moyens d'éviter un conflit qui ferait beaucoup de mal au pays.

Le mémoire de M. Houghton fut supprimé, le gouvernement laissa faire, les Métis prirent les armes pour revendiquer leur part de justice et de liberté, le pays eut à subir les périls et les désastres d'une insurrection, et Riel fut pendu.

Il arriva que les événements donnèrent raison aux Métis, et que, dès le lendemain de la rébellion, le gouvernement leur accorda les droits qu'ils réclamaient.

Il arrive aujourd'hui, après 15 ans, qu'on découvre un document important que les torys firent disparaître pour n'avoir pas à s'occuper des Métis et qui condamne devant tout le pays, leur conduite aussi louche qu'inqualifiable."

Cette découverte n'est point pour surprendre quiconque est tant soit peu au courant des procédés habituels aux torys.

L'histoire abonde de faits semblables, l'histoire du Manitoba surtout.

Ce qui peut surprendre c'est l'inconcevable aveuglement de nos compatriotes du Manitoba qui eux pourtant ont été payés pour savoir toute la duplicité et la mauvaise foi des gouvernements torys.

Tous les faits de l'histoire du Manitoba depuis le jour où la province est entrée en relation avec les Torys, n'est qu'une longue suite d'événements scandaleux où s'étalent ouvertement l'incapacité, l'incurie, la malveillance, et disons le mot: la plus complète mauvaise foi.

Est-il besoin de rappeler la coupable incurie dont fit preuve le gouvernement de Sir John Macdonald et Sir Geo. Cartier lors de sa prise de possession de la province.

L'Hon. M. Clarke, en mars 1873, déclarait en pleine session de la législature du Manitoba que:

"Le Gouvernement en achetant ce pays de la Cie de la Baie d'Hudson, a prétendu aussi avoir acheté les habitants comme des serfs de l'ancien temps."

Et ce McDonald qui ose usurper le nom de la Reine pour s'introduire dans un pays qui n'appartient point encore au Dominion, c'était aussi l'homme choisi par le Gouvernement Tory.

Naturellement, on le désavoua; il le fallait bien puisque Lord Granville lui-même avait protesté au nom du Gouvernement Impérial.

Mais ce qu'il est bon de noter, c'est le rapport envoyé précédemment par le Col. Dennis chargé d'arpenter les terrains à la Pointe de Chênes, (1869).

"Je remarque," disait-il, "qu'il y a beaucoup d'irritation parmi la population native à cause des arpentages et des établissements qui se font avant l'extinction du titre des Sauvages. Cette question doit être regardée comme étant de la plus haute importance."

Voilà un avertissement qui ressemble joliment à celui du Colonel Houghton dont parle *La Patrie*, et qui était de nature à renseigner le gouvernement sur la conduite à suivre.

Mais l'orgueilleuse infatuation qui semble être l'apanage des Torys, leur fait dédaigner ces sages avis, et leur étroit égoïsme s'irrite de ces contradictions.

Faut-il encore citer cette honteuse violation du droit des gens, dont furent victimes les délégués envoyés à Ottawa; et dont le vénéré Monsignor Ritchot reste la vivante protestation?

Faut-il rappeler cette honteuse comédie de l'amnistie dont souffrit tant Mgr Taché, et qui couvrira d'opprobre aux yeux de la postérité ceux qui en furent les auteurs?

Faut-il...... ? mais toutes les pages de L'ÉCHO pendant une année entière ne suffiraient pas à l'énumération de tous ces forfaits, de toutes ces louches manœuvres.

Comment donc après des faits semblables peut-il encore exister un seul Métis, un seul Canadien-Français du Manitoba, attaché au Parti Conservateur!

Comment? C'est que, hélas! bien peu connaissent la vérité, tant on a pris soin de la dissimuler. Seuls les témoins d'alors ont conservé dans leur cœur le souvenir de ces trahisons; les nouveaux venus les ignorent, et voilà pourquoi il est bon de rappeler ces faits.

La Patrie se demande pourquoi les Torys supprimaient-ils le document du Col. Houghton.

Hélas! La réponse est facile: C'est que toute leur politique a toujours consisté à mettre la lumière sous le boisseau, à supprimer tout ce qui pouvait les gêner; et dans le cas des événements du Nord-Ouest tout ce qui pouvait les empêcher de donner entière satisfaction au fanatisme haineux des Orangistes, leurs amis et leurs alliés.

Il fallait laisser naître l'occasion afin de sévir.

Le Sénateur Clemon, le chef orangiste, pouvait sans reproche plus tard fournir des fonds à *La Minerve*; il ne faisait qu'acquitter une dette de reconnaissance envers des amis dévoués.

Notes Editoriales.

Le journal *Le Temps* d'Ottawa entre dans sa cinquième année.

Il le constate dans un article où il rappelle les modifications survenues dans le journalisme depuis peu d'années.

Nos compliments et nos souhaits à notre confrère.

Nos remerciements au *Selkirk Journal* pour sa trop aimable appréciation au sujet de notre numéro spécial d'immigration.

On nous signale de differents côtés, des irrégularités regrettables dans le service des postes. La semaine dernière notre paquet de St-Boniface tout entier n'est pas arrivé à destination; plusieurs de nos abonnés de Winnipeg n'ont également pas reçu leur numéro. Nous prions nos lecteurs de nous signaler le fait chaque fois qu'il se produira, afin que nous puissions adresser nos justes réclamations à cet égard.

Si vous avez quelques renseignements de nature à intéresser notre population, faites-les parvenir à L'ECHO DE MANITOBA, boîte 1309, Winnipeg.

Revue des Journaux

DU "COURRIER DES ÉTATS-UNIS."

Parler de "révolution," d' "anarchie," de "massacres," à ce propos, c'est donc dénaturer de propos délibéré des faits sans gravité réelle. Que dirait-on ici si les journaux français, à propos du massacre de 14 nègres dans le Missisipi, annonçaient qu'une tuerie systématique de tous les nègres va commencer dans les Etats du Sud ? Ce serait une exagération moins forte cependant que celle des journaux gallophobes à l'occasion de la journée de mardi, car, à Paris, on n'a même pas tué les 14 nègres.

Nous prévoyons que les journaux de New York, ayant parlé de "révolution," d' "anarchie," de "massacres" à Paris, les feuilles de l'intérieur vont renchérir sur ces contes bleus. Déjà, on a reçu à Washington, au département d'Etat, des dépêches de l'Ouest demandant si la vie des commissaires américains à la conférence de la paix n'était pas menacée. Le département d'Etat a cru nécessaire de communiquer à l' "Associated Press" une note déclarant gravement que, "d'après toutes les apparences," ces commissaires ne couraient aucun danger. En effet, nous croyons pouvoir affirmer, sans crainte d'être démentis par les événements, que les Parisiens ne songent pas à dévorer les commissaires américains. Espérons, toutefois, qu'aucun de ceux-ci ne se donnera une indigestion dans un des nombreux festins auxquels on les convie : certaines feuilles gallophobes ne manqueraient pas de dire que "c'est la faute de la France."

"LE SOLEIL."

Le *Toronto News* du 26 octobre, ayant publié un article des plus violents contre les Canadiens-Français, *Le Soleil* de Québec lui répond ainsi :

Nous ne demanderons pas au fanatique du *News* si ce fut une loyauté de surface qui engagea les Canadiens-Français, quelques années à peine après la conquête, à combattre les fanatiques Bostonnais, alors en révolte contre la couronne britannique.

Nous ne lui demanderons pas si, en 1812, alors que nous aurions pu avoir quelques sympathies françaises, nos pères ont marchandé leur sang versé pour l'Angleterre. Nous ne demanderons rien du tout, vû que ce n'est pas ni de lui ni de ses semblables que nous attendrons la reconnaissance de notre dévouement déjà historique à la mère-patrie anglaise.

Nous savons que le *News* comme le *Mail* poursuivent l'exécution d'un programme. Ce dernier nous a déjà fait savoir qu'à son point de vue, la conquête de la province de Québec était encore à faire, et que cette fois-ci il n'y aurait plus de traité de 1763.

Nous savons tous cela, nous savons quels sentiments animent tous ces sectaires qui s'en viendront, la semaine prochaine, demander une enquête contre les prétendues fraudes plébiscitaires de la province de Québec.

Nous ne sommes pas surpris de leurs menaces périodiques. Nous en profiterons seulement encore une fois pour dire à nos compatriotes :

"Le beau parti tory, l'allié de nos bleus à bons principes, c'est cela."

DU "PROGRÈS DE L'EST."

Quelques journaux d'Ontario ne demandent qu'à croire à l'atroce calomnie lancée par les journaux conservateurs de notre province, exigeant une enquête officielle sur les prétendues fraudes du vote plébiscitaire. S'il doit y avoir une enquête quelconque, nous voulons qu'elle soit complète et qu'elle s'étende à toutes les provinces. S'il y a eu fraude dans Québec, à plus forte raison il y a lieu de soupçonner qu'il y en a eu dans Ontario et ailleurs. Le *Courrier du Canada* et *La Minerve* doivent commencer à se rendre compte de l'ignominie de leur conduite.

Comme Ils l'Aimeraient.

Lorsqu'un homme audacieux ne peut pénétrer dans une maison à la nuit, parce que l'entrée en est trop bien gardée, son seul espoir est d'attendre que quelqu'un de la maison, laisse une fenêtre entr'ouverte ou une porte non verrouillée ; dès lors une fois entré il ne court plus que des risques insignifiants tels que buldogue, revolver ou piège à homme, avant de pouvoir casser la noix où gît le trésor. Il peut, il est vrai, faire connaissance avec le froid museau d'un canon de fusil, ou le bout d'un tisonnier brandi par un des dormeurs, réveillé, et alors le diable l'emporte, mais malgré tout il y a quelques bonnes chances de réussir.

Nos lecteurs ont compris que la maison forte c'est le Parti Libéral, le trésor c'est son intégrité politique ; le voleur c'est quelque malveillant journal du type "Rabid Tory" qui se livre à de faux rapports insidieux et criminels, dans le but d'en prendre avantage sur son adversaire honnête, tandis que le Libéral qui par ses paroles ou ses actions cause le désaccord avec ses chefs sur quelque point secondaire est celui qui livre accès dans la maison au voleur.

La politique de l'organe principal de l'opposition à Winnipeg est manifeste.

Voyant que le Parti Libéral, grâce au programme suivi par ses chefs et exécuté par son gouvernement, reçoit la pleine approbation des Grits comme des Torys, le journal en question saisi toute occasion, si faible soit-elle, pour prétendre que la discorde est dans le Parti Libéral.

Il prend son désir pour des réalités et espère amener par ses répétitions insidieuses et persistantes, la dissension dans le parti.

Mais il espère en vain. Les libéraux peuvent dicuter et de fait discutent, sur certains points d'administration et d'exécution, et nous espérons que le jour ne luira jamais où la pratique de loyauté telle que comprise par les Torys, viendrait enchaîner le Parti Libéral de telle façon que le parti se verrait refuser toute liberté de discussion sur les questions publiques.

Oui, les désirs de l'opposition sont des rêve et des rêves anticipés.

Le Parti Libéral a pour assurer sa cohésion ses principes généraux qui sont ceux des chefs, le progrès et l'honnêteté ; et de tels principes sont plus forts à maintenir la cohésion que la corde et le fouet qui seuls assurent celle de l'opposition.

Le *Telegram* de Winnipeg glousse parce que l'élection du président de l'Association Libérale ne s'est pas faite sans conteste, mais le président élu est cependant un meilleur Grit que l'éditeur de ce journal n'est Tory.

Il est difficile de comprendre pourquoi le fait pour une association de choisir amicalement entre deux ou trois candidats, constitue une preuve de désaccord.

Sans doute le journal en question admettra que cela fait partie de son programme d'aller chercher ses nouvelles *in nubibus*, dans l'espoir que les indépendants au Manitoba se rangeront du côté du parti tombé en pièces depuis le jour où Sir John A. Macdonald ferma son portefeuille pour la dernière fois sur cette terre.

Son digne successeur n'est pas encore venu et ils attendent la lumière qui les conduira à la victoire. Il n'avait jamais pensé qu'un Conservateur put être indépendant, pas plus qu'un pont-lévis puisse marcher tout seul, aussi mit-il toujours toute son énergie à cimenter les rangs et à les enchaîner de façon à les faire marcher comme des automates.

Il faut un homme énergique pour un tel rôle et ils ne peuvent le trouver dans leurs rangs aujourd'hui.

Il a eu raison de dire, "après moi le déluge."

Du moment qu'un Conservateur exprime une idée indépendante, il faut qu'il quitte le parti ou que le parti le laisse, car c'est là une anomalie trop forte pour exister.

Il n'en est pas de même du Parti Libéral qui accueille tout penseur indépendant, et qui est en réalité le parti des penseurs indépendants, qui veulent faire connaître leurs opinions, témoin, la *Tribune* de Winnipeg qui parfois peut critiquer les actes du gouvernement même en référant à des faits divers désagréables sans aucune solide base de réalité, et cependant nous pouvons nous risquer à dire qu'aucun conservateur ne voudrait lui donner un dollar pour toute la commodité qu'il pourrait rencontrer dans ses colonnes pendant 12 mois.

Certes nous avons dans notre propre province des Libéraux du même parlement qui discutent sur certains points, mais cela ne les empêche pas d'être des gens honnêtes et de rester fidèles aux grands principes de progrès et de réforme tels que définis par les chefs des deux gouvernements.

Nos contemporains conservateurs peuvent se délecter de la récente différence d'opinion entre libéraux, mais tous les indépendants applaudiront un parti politique qui permet à ses partisans de penser librement comme des hommes libres ont droit de le faire.

La population de l'Ouest peut n'avoir pas obtenu tout ce qu'elle est en droit d'attendre, mais nous sommes sur la bonne voie et sous la direction de nos chefs dont le seul but est la prospérité du Dominion, nous devons accepter tous les perfectionnements en attendant qu'ils puissent faire comprendre à l'Est ce dont l'Ouest a besoin.

Nous ne sommes que sept députés au Manitoba, et Montréal seul a sept députés à Ottawa ; restons fermes. Le tapage ne nous servira pas, si l'Est conduit encore l'Ouest, notre tour viendra, en attendant serrons-nous autour de nos chefs pour nous défendre contre les voleurs, contre ces "white-black birds" qui essayent de nous voler jusqu'à notre nom de Libéral-Conservateur.

Cela prouve d'ailleurs que le nom de Libéral a quelque valeur puisque les Torys veulent s'en servir pour tromper le peuple. Mais le Parti Libéral a confiance dans le peuple.

—*Argus* de Stonewall.

Le Buisson de Saint-Patrice.

Un horrible meurtre vient d'être commis à St-Patrice, petite commune d'Indre-et-Loire. Le curé et sa bonne ont été assassinés dans des conditions épouvantables.

La petite commune de Saint-Patrice, qui vient d'être privée de son doyen et du plus aimé de ses habitants par l'assassinat du curé de Fleurat, est peu ou pas connue en dehors du département, il n'en est pas de même en Irlande. Toute la colonie pieuse d'Irlande connait, en effet, la légende de St-Patrice, et tous les ans quantité de prêtres et de pieux pèlerins, venus de l'étranger, arrivent, vers la fête de Noël, pour voir fleurir le buisson de St-Patrice.

On raconte que l'évêque Saint Patrice, patron de l'Irlande, venant au quinzième siècle prêcher l'Evangile dans le pays, aurait été obligé de traverser la Loire à la nage. Après avoir atterri près d'un buisson d'aubépine, il aurait fait sécher son manteau accroché à son baton de pèlerin fiché en terre, et depuis lors le buisson, qui fleurissait en été normalement, refleurirait également en abondance à l'époque de Noël, date anniversaire de la venue du saint. Les boutures de ce buisson transplantées ne fleurissent plus que normalement.

On a cherché à expliquer cette anomalie par la présence possible d'une source d'eau chaude passant près des racines, mais la terre fouillée, on n'a rien trouvé pouvant expliquer le mystère.

CORRESPONDANCE.

(De notre correspondant particulier).

LaBroquerie.

4 novembre 1898.

Tout le village s'est réjoui l'autre jour en voyant arriver M. Boily et sa digne compagne.

M. Boily nous arrive directement de la province de Québec, il est venu rejoindre sa famille et va s'établir parmi nous.

Toutefois nous avons regretté de le voir laisser le village pour gagner jusque chez M. Brisson, nous aurions aimé à le garder plus près de nous.

Je suis heureux de vous apprendre que nos anciens conservateurs commencent à comprendre leur erreur, votre estimable journal n'y est pas pour rien et tous se proposent bien, à l'avenir, de ne plus écouter Bernier, jamais, jamais !

M. Hormidas Vinvicé, qui devait quitter LaBroquerie, cet automne, pour chercher une occupation pour l'hiver, va rester avec nous ; il a en effet obtenu un contrat de M. Strevel, l'entrepreneur du chemin de fer du South-Eastern.

M. Savard est allé à Winnipeg la semaine dernière compléter ses achats pour son magasin. Ses affaires augmentent chaque jour considérablement.

***

LaSalle.

7 novembre 1897.

M. Thiroux prend beaucoup de mieux depuis quelque temps, et ses nombreux amis se réjouissent de le voir revenir bientôt en santé.

Malgré les pluies abondantes de cet automne, nous avons eu un feu de prairie ces jours derniers qui a détruit huit meulons de blé appartenant à M. McDonald.

***

Saint-Jean-Baptiste.

Mercredi 26 oct., l'on célébrait à St-Jean-Baptiste le 25e anniversaire de l'arrivée du R. M. Fillion dans le Manitoba.

Le matin, grand'messe.

Dans l'après-midi, réception dramatique et musicale au couvent.

Le soir, adresse et cadeaux présentés par les paroissiens.

Etaient présents, R. P. Paquin, S.J., recteur du collège de St-Boniface ; R. M. Messier, RR. MM. Cloutier, Campeau, Jutras, Lavigne.

Volte-Face.

Armand, 30 ans.

Régine, sa femme, 25 ans.

(Un soir d'hiver. Huit heures et demie sous l'abat-jour. Pendant le dîner, Armand a vaguement manifesté l'intention de sortir seul après le café ; Régine, qui se doute d'un commencement d'intrigue, a déjà fait de vains efforts pour retenir son gentil mari à la maison).

Régine, allant à la fenêtre.—Quel temps affreux ! Il y a au moins six pieds de neige dans la rue.

Armand.—Ça tombe toujours ?

Régine.—Effrayant ! Vraiment, tu ne peux pas sortir, par cette tempête.

Armand.—Il faudrait pourtant ! (mentant effrontément). Je dois voir Chose pour mon roman, et Machin pour la mise en répétition de mes cinq actes....

Régine.—Tu ne rencontrerais jamais ces gens-là...., il fait trop vilain.

Armand.—C'est chez eux que je vais.

Régine.—Ils seront couchés.

Armand.—Chose et Machin travaillent jusqu'à trois heures du matin.

Régine, voyant que ce premier point n'a pas réussi.—Alors, qu'est-ce que tu veux ? Vas-y !....

Armand, voulant avoir l'air désespéré.—C'est bien ennuyeux ! (Cynique). Quitter son adorée, son foyer, sa salamandre, par un temps pareil.... Vraiment je ne sais pas si je vais pouvoir.

Régine.—Pauvre chéri.... Tu es enrhumé, tu tousses.... J'ai peur, une fluxion de poitrine est si vite arrivée....

Armand.—Oui...., j'ai les bronches délicates.... Enfin....

Régine.—Regarde le fils du propriétaire...., il a voulu faire des imprudences, lui aussi. Il n'était pas bien portant comme toi.... Il a voulu sortir, crac ! rétamé comme une bassine.

Armand, un tant soit peu tracqueur.—Comme une bassine...., non, vrai ?

Régine.—Encore, lui, il est sorti pour son plaisir.... S'il t'arrivait malheur, on pourrait au moins dire que tu es mort à la tâche.

Armand, un peu plus calme.—Oui...., c'est toujours une satisfaction...., pour les autres.... parce que moi...., tu comprends facilement que je m'en battrai l'œil...., en raison de ce que je l'aurai fermé....

Régine.—Il faut espérer que nous n'en arriverons pas là....

Armand, se levant.—Eh bien ! tu es gentille...., toi...., tu espères....

Régine.—C'est ma seule ressource.... (Elle va vers la fenêtre). Il n'y a pas un seul fiacre à la station. (Regardant le thermomètre placé au dehors). Quatorze degrés au-dessous. (Pendant qu'Armand met son pardessus). Tu n'as pas lu les faits divers du journal, ce matin ? Trente-sept personnes mortes hier, à Paris, d'une congestion occasionnée par le froid....

Armand, mettant son chapeau.—La température était bien plus basse....

Régine.—Il n'y avait que dix degrés au-dessous.... Mais cela n'a aucune importance...., tu sais...., c'est la guigne.... Au moindre bourdonnement dans la tête, n'hésite pas une minute, entre chez le pharmacien, (très dégagée): Si c'est pris à temps, il pourra peut-être te sauver....

Armand.—Eh bien ! Tu es gaie...., tu les as.... les bonnes histoires humoristiques....

Régine.—Que veux-tu ? tu me fais vivre dans des transes continuelles, alors que toi-même tu vas au-devant de la mort.

Armand, retirant son chapeau.—Pardon.... je n'irai pas....

Régine, insistant.—Est-ce que tu peux faire autrement, mon pauvre chéri.... Il faut vivre.... Je ne dois pas t'empêcher de faire tes affaires.... Tu dois sortir, il faut que tu sortes....

Armand.—Non, mais, vraiment, tu en as de joyeuses....

Régine.—Le livre du Destin est là pour un coup. Si je ne dois plus embrasser qu'un cadavre demain matin, ce ne sont pas toutes les tisanes de bourgeon de sapin qui m'en empêcheront.

Armand, retirant son pardessus.—Eh bien ! moi, le livre du Destin, je m'assieds dessus, entends-tu, Régine ?....

Régine, cynique à son tour.—Je m'en veux de t'avoir dit tout cela.... Maintenant, tu vas hésiter pour sortir, et tes affaires en souffriront....

Armand, mettant ses chaussons.—Ah ça ! tu m'as donc donné à tuer ? (Il s'assied près du poêle). Alors, tu crois que pour te faire plaisir, je vais sortir de chez nous et attraper la mort !....

Régine.—Ce sont des cas qui se présentent rarement....

Armand, bourrant sa pipe.—Rarement ? On voit bien que tu ne lis pas les journaux.... Trente-sept congestions hier, à Paris, avec dix degrés...., ma parole, on croirait que tu souhaites mon départ dans un monde meilleur !....

Régine, qui rit intérieurement de son triomphe.—Non, mais....

Armand, enfoui dans sa robe de chambre.—Malgré tout le désir que j'ai de t'être agréable, j'éviterai, ce soir, de me faire rétamer comme une bassine....

CHARLES QUINEL.



VENTE DE TERRES D'ECOLE

AVIS est donné par les présentes que certaines Terres d'Ecole dans la Province du Manitoba seront mises en vente par Encan Public aux lieux suivants et aux dates ci-dessous mentionnées, savoir :—

Brandon, Friday,	Nov. 18th,	1898,	at 1 o'clock p.m.
Virden, Monday,	" 21st	"	"
Carberry, Monday	" 21st	"	"
Oak Lake, Tues.	" 22nd	"	"
McGregor, Tues.	" 22nd	"	"
Morden, Tues.	" 22nd	"	"
Portage la Prairie, Wed.	" 23rd	"	"
Miami, Wed.	" 23rd	"	"
Souris, Friday	" 25th	"	"
Gladstone, Friday	" 25th	"	"
Emerson, Friday	" 25th	"	"
Birtle, Monday	" 28th	"	at 10 o'clock a.m.
Minnedosa, Tues.	" 29th	"	at 1 o'clock p.m.
Pilot Mound, Tues.	" 29th	"	"
Rapid City, Wed.	" 30th	"	"
Killarney, Thur.	Dec. 1st	"	"
Boissevain, Sat.	" 3rd	"	"
Deloraine, Tues.	" 6th	"	"
Melita, Thursday	" 8th	"	"
Baldur, Monday	" 12th	"	"
Holland, Wed.	" 14th	"	"
Winnipeg, Friday	" 16th	"	"

Ces terres seront mises en vente par quart de sections, au prix d'enchère fixé par les listes de vente et seront vendues sans tenir compte des personnes qui peuvent les occuper illegalement, mais à ces personnes, s'il y a lieu, il sera alloué une periode de 30 jours après la vente, en dedans de la quelle ils enleveront les constructions, clotures et autres choses leur appartenant.

Termes de paiement—un cinquieme comptant au jour de la vente et la balance en quatre annuités egales avec intérêt de 6 p cent par année.

Note—Les "Scrip" ou "Warrants" ne pourront être acceptés en paiement.

Pour la liste des terrains mis en vente, s'adresser soit, au Secrétaire du Departement de l'Interieur, Ottawa ; soit à J. W. Greenway, Inspecteur des Terres d'Ecole, Crystal City, Man., ou à aucun Agent des Terres de la Couronne au Manitoba.

JAMES A. SMART,

Depute Ministre de l'Interieur

Departement de l'Interieur,
Ottawa, 5 Octobre, 1898.

Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu, si telle publication n'a pas été expréssement autorisée par le ministère.





Revue Commerciale.

BLÉ.—Le prix du blé a subi des fluctuations assez grandes provenant de la situation politique en Europe.

On cotait en dernier lieu 70c. (N° 1 dur) à Fort William.

L'approvisionnement visible en Europe a augmenté de 10,000,000 de minots en octobre dernier.

La Russie annonce officiellement une récolte totale de 404,000,000 de minots. C'est son plus gros chiffre connu jusqu'à ce jour.

On cote dans la province de 51c. à 58c., suivant la distance, pour N° 1 dur; mais la vente est faible. Les élévateurs sont très fournis, mais le manque de matériel a retardé la livraison sur le chemin de fer.

FARINE.—On cote Patente $2.05, Strong Baker, $1.85; seconde Baker, $1.45, et XXXX $1.15.

ISSUES DE MEUNERIE.—Les prix restent stationnaires; la demande bonne.

Le son vaut $9.00, et le gru, $11.00, par tonne; avec 50cts à $1 de diminution pour les gros lots.

MOULÉE.—Moulée d'orge à $16.

AVOINE.—Le peu d'offres a maintenu le prix à 30 cts du minot. On s'attend à ce que le marché local paye 20 cts à 25 cts cet hiver.

ORGE.—30 cents le minot. Peu d'offres. Vente d'un char d'orge de brasserie à 34c.

BEURRE.—De crèmerie, ferme à 18 cts. Quelques achats de petite quantité à 20c.

De laiterie, le prix courant est de 15 à 15 1-2 cts. L'approvisionnement des entrepôts est considérable.

FROMAGE.—Le marché de Montréal est très ferme. L'on cote ici de 8 3-4 cts à 9 cts.

ŒUFS.—Sont rares et en bonne demande. Aucune offre.

On paie 18 cents.

VIANDE.—De boucherie: Porc, de 7 cts à 7 1-2; Bœuf, de 4 3-4 à 5 1-4c.; Mouton, de 7c. à 7½c.; Veau, 6c. à 7c.; Agneau, 9c.

Le porc est rare, le veau, abondant, le mouton est plus haut que les années précédentes.

VOLAILLES.—Poules, 10c. la lb.; de choix, 12c. la lb.; dindes, 10 à 11c. la lb. de poids vif; canards, 10c. la lb.

Les volailles offertes sont de qualité supérieure aux années précédentes.

GIBIER.—Les canards sont rares, les mallards valent 30 à 40c. la paire, les canvass, 35 à 50c., et les petites variétés de 15 à 20 cents la paire, oies, 60c. pièce; lièvre, 7 à 8c. pièce.

LÉGUMES.—Patates, de 40 à 45 cents; oignons, une piastre; choux, de 35 à 40 cents la douzaine.

PEAUX.—Baisse accentuée.

N° 1 Vert, 7 cents; Mouton, 30 à 40 cents; Chevaux, 75 cents à $1.75 pièce.

LAINE.—De 8c. à 8½c. pour bonne qualité, Manitoba, brute.

SENECA ROOT.—Un lot a été vendu cette semaine à 21c.

Les prix varient de 21 à 22c. la lb.

FOIN.—Le prix du foin se maintient élevé en raison des mauvais chemins:

Sur le marché, 12 à $14 la tonne.

Pressé, 7 à $8.

En raison de la quantité de foin abimé par les pluies, et de la mauvaise qualité de la paille en beaucoup d'endroits, le foin sera cher tout cet hiver.

ANIMAUX.—De 3 à 3¼ cents pour l'exportation. La boucherie locale paie 2 1-2 cents.

Le marché d'Angleterre tend à devenir meilleur et les prix d'exportation remonteront.

MOUTON.—3c. à 3 1-2 cts pour adultes, et 4 cts à 4½ cts pour les agneaux.

CHEVAUX.—Prix moyen, 50 à $75. On s'attend à une bonne demande. Pour les chantiers d'hiver, bronchos, 25 à $50.

PORCS.—Aucune vente. Les fermiers n'en descendent pas. 5 cts à 5¼ par lb., vif.

VACHES À LAIT.

Grande demande, 35 à $40 pour fraîches vêlées; $40 a été payé pour laitière de 1er choix.

Par la Province.

On commence à avoir une idée plus exacte de l'influence des derniers mauvais temps sur les récoltes. D'après M. F. W. Thompson, manager pour la "O'Gilvie Milling Coy.," les dommages ont été beaucoup exagérés. 90 0/0 du blé en meule n'a aucunement souffert, et la récolte totale sera encore de dix millions de minots supérieure à celle de l'année dernière.

La farine que nous a donné le blé de cette année est de qualité supérieure à celle de l'année dernière.

Contrairement aux bruits répandus par les Américains dans un but de rivalité commerciale, la quantité de N° 1 est plus grande que l'année dernière. Sur 544 wagons inspectés à Fort William du 19 au 25 octobre, 303 étaient de N° 1 dur, 213 ne N° 1, nord, et N° 2 dur, sont une proportion de 95 0/0 de qualité meunière supérieure.

Les labours d'automne sont plus considérables que jamais; les fermiers ayant en beaucoup d'endroits profité du retard apporté aux battages pour labourer.

Par contre, les ventes de terrains sont faibles; les ventes d'automne proviennent généralement de fermiers désireux d'agrandir leur ferme, et la difficulté de réaliser la récolte jusqu'à ce jour a arrêté ces ventes.

Le R. P. Allard, bien que sa santé revienne rapidement, restera dans l'Est. Le R. P. Magnan, autrefois de Fort Alexandre, sera désormais chargé des intérêts spirituels des Catholiques à Selkirk. Le R. P. Allard sera admirablement reçu par les Protestants comme par les Catholiques.

Beaucoup de nos jeunes gens lui doivent leur instruction première.

—Selkirk Journal.

Portage la Prairie.

Le feu a détruit, mercredi le 27 octobre, le bâtiment appartenant à la compagnie de publication de Portage la Prairie, dans laquelle était établie le *Journal Review* et le photographe Honey. Les dégâts montent à $5,000.

Oak Lake, Man.

On annonce qu'un nouveau journal libéral sera prochainement fondé à Oak Lake. Son directeur serait M. White, de Brandon.

Un Poisson Monstre.

Un industriel de Montbéliard, pêchant en barque dans le Doubs, entre Colombier-Fontaine et Dampierre, a capturé avec une ligne très ordinaire un brochet de neuf kilos cinq cents gr. Il y eut, pendant 25 minutes, une véritable lutte entre le pêcheur et sa capture. Enfin, l'énorme poisson, vaincu plus encore par l'adresse que par la force, était amené à bord au moyen d'une épuisette.

Ce brochet mesurait un mètre dix de longueur, et la gueule ouverte du monstre pouvait aisément engloutir une carafe de forte taille.

L'Incineration.

L'incinération des morts:

Une découverte qui vient d'être faite à Eleusine, en Grèce, tranche un point d'histoire fort curieux.

On sait que l'incinération des morts est citée par Homère. Ce fait était admis sans discussion jusqu'aux découvertes merveilleuses faites à Mycènes, il y a quelques années, par le célèbre archéologue allemand, M. Schlieman, où aucune trace d'une telle coutume des anciens habitants de la Grèce n'a été trouvée.

Une controverse parmi les savants en est résultée.

Les uns affirment qu'Homère ne connaissait pas la civilisation mycéenne—comme disent les archéologues—les autres soutiennent le contraire.

Or, à Eleusine on vient de trouver plusieurs fours crématoires avec des restes de cendres. Il est donc aussi établi que les Grecs, du temps de Mycènes et plus avant encore dans l'antiquité, brûlaient leurs morts. Seulement cette pratique était facultative et non pas générale. Certaines des tribus qui habitaient la Grèce, comme les Ioniens, par exemple, avaient l'habitude de brûler leurs morts. D'autres, comme les Achéens, ne les brûlaient pas.

Decouverte Merveilleuse.

Le journal *Electrical Review* commente la nouvelle idée de Tesla comme suit:

"Tesla propose maintenant de transmettre sans fils—mais par les conducteurs naturels, la terre et l'air—des sommes énormes de force électrique à des distances de plusieurs milliers de milles. Ceci peut paraître un rêve—une histoire des Mille et Une Nuit.— Mais les découvertes extraordinaires que Tesla a faites durant les longues années d'un travail incessant, rendent évident que son travail dans le champ de l'électricité, a dépassé les expériences de laboratoires et est rendu à un point où il peut s'appliquer à des essais pratiques au profit de l'industrie. Le succès de ses efforts signifie que le pouvoir qui peut être développé de sources puissantes comme les chutes Niagara, pourra être utilisé dans toutes les parties du monde, sans considération de distance.

DIVERS.

Madame Carnot, veuve du Président de la République Française, assassiné à Lyon par Santo Caserio, en 1894, est décédée le 30 septembre, au Château de Presle, près de Paris.

Sa Sainteté Léon XIII vient de publier une nouvelle encyclique sur le Saint Rosaire. Dans cette encyclique Sa Sainteté dit qu'Elle attribue Son grand âge aux exercices du mois d'octobre.

On sait que la peine du fouet n'est pas encore abolie dans l'Etat de Delaware; elle vient d'être appliquée à six condamnés dans la cour de la prison de New Castle, à Wilmington. Ces exécutions sont publiques et plus de mille personnes y assistaient, beaucoup armées de leur appareil à photographie instantanée.

La récolte du blé est très abondante en France; c'est la plus abondante depuis 1874. Cette récolte va rendre la France, cette année, indépendante de toute importation étrangère. La récolte du blé aux Etats-Unis est aussi excellente. Ainsi, cette année, les Français se passeront du froment américain pour leurs pâtisseries.

POUR RIRE.

Entre politiqueurs, à la sortie d'une réunion publique:

—Comment trouvez-vous l'orateur?

—Assommant........ C'est un homme qui s'écoute parler.

—Dame! comme ça, il est toujours sûr d'avoir un auditoire.

Dans un magasin de nouveautés:

—Comment se porteront les manteaux cet hiver?

—Sur les épaules, probablement.

Nouvelles Locales.

Au théâtre Grand, vendredi et samedi, Richelieu. Prix: 25 cents, 35 cents et 50 cents.

Au théâtre Winnipeg, vendredi et samedi soir, et matinée: Uncle Bob. Prix: 50 cents, 75 cents et $1.00

M. E. Fournier, autrefois de Prince Albert, est maintenant à Winnipeg, chez MM. Burke et Frères.

La santé de l'hon. McMillan se rétablit promptement, M. McMillan aussitôt qu'il le pourra partira en voyage dans le Sud, afin de compléter sa guérison.

Abonnez-vous à L'ÉCHO DE MANITOBA, le seul journal de la Province entièrement et exclusivement dévoué aux intérêts de tous ceux quiparlent la langue française.

Ne venez point à Winnipeg sans passer à nos bureaux: bloc Grundy, rue Main, à côté de La Banque d'Hochelaga. Une salle de lecture pourvue de journaux est à votre disposition.

Le "Magasin Bleu" commence cette semaine une série d'annonces, pour faire connaître les merveilleuses occasions qu'il offre au public. Lisez son annonce avec soin chaque semaine.

On demande pour l'arrondissement scolaire de St-Adolphe, une bonne maîtresse d'école, ayant toutes les qualifications requises. S'adresser au plus tôt à M. Alex. McDougald, secrétaire-trésorier de la commission scolaire.

M. Xavier Saucier, notre concitoyen qui agit depuis 4 mois comme collecteur pour le Revenu de l'Intérieur du Nord-Ouest, figurait, mardi dernier 8 nrv., au grand bal au profit de l'hôpital de Calgary.

Voyez l'annonce de M. Ed. Guilbault, notre populaire marchand de St-Boniface; il veut liquider d'ici au 1 janvier, et vous avez là une chance inespérée de faire des marchés avantageux. N'attendez point pour profiter de l'occasion; les malins ne perdront point de temps, soyez-en sûrs, pour s'y précipiter.

Une série de mariage: Le 8 nov. à l'Immaculée Conception, Melle R. Trudeau, fille de M. et Mme Michel Trudeau autrefois de Ste-Julie de Verchères, avec M. O. Maurier de Kildonan. Prochainement à St-Pierre: Melle Sicotte et M. Villeneuve; à St-Norbert, Mme Métayer avec M. G Bernard. M. Bernard, originaire de Roubain, France, est bien connu dans nos paroisses et ses nombreux amis seront heureux d'apprendre son projet d'union.

Un accident a causé la mort de deux marins sur la ligne du C. P. R. la semaine dernière Le train spécial venant d'Halifax qui transportait des marins à Vancouver, a déraillé près de Margach. Deux hommes out été tués et quatres sérieusement blessés. Le déraillement a été occasionné, dit-on, par la rupture d'un rail. Des funérailles imposantes ont eu lieu à Winnipeg en l'honneur des deux victimes.

Les commissaires de l'arrondissement scolaire de St-Eustache viennent de donner le contrat pour la construction d'une école. C'est M. E. D. Macdonald, entrepreneur, qui l'a obtenu pour $1,875. MM. Prefontaine et McDonald de St-Eustache ont signé le contrat. Cette école comportera 2 étages, avec 8 salles de classe et logement de l'instituteur. Cette mesure était nécessaire en présence du nombre considérable d'enfants qui fréquentent la classe, 125, nombre qui augmentera encore rapidement.

Les assises d'hiver ont été tenues cette semaine. Son honneur le juge Dubuc présidait. Le nègre Brown convaincu de meurtre, a été condamné à mort.

M. D. B. Hanna, le superintendant du chemin de fer de Dauphin, aura également la direction du chemin de fer du South-Eastern. On compte atteindre la montagne Cyprès avant la fin de la saisou. Une grande quantité de bois est déjà coupée et cera transportée cet hiver par le chemin de fer.

Nous rappelons votre attention sur l'annonce de MM. Codville & Cie, épiciers en gros, qui paraît dans notre numéro d'aujourd'hui. Cette maison ancienne et si populaire vient d'augmenter encore ses affaires en y ajoutant une nouvelle branche, celle du thé empaqueté, ainsi qu'un moulin pour le café et les épices.

Sous la marque du commerce Gold Standard, ils offrent à leur clientèle des thés de Ceylan et des Indes, d'origine garantie.

OBITUAIRE.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Arcadius Marcoux, fils de M. Edmond Marcoux, de Saint-Boniface, décédé en cette ville le 8 courant à l'âge de 30 ans.

En outre que cette mort jette dans le deuil une jeune épouse et cinq enfants encore en bas âge, elle cause des regrets universels parmi la population de St-Boniface où M. Marcoux était avantageusement connu.

Encore à la fleur de l'âge et doué de beaucoup de talent et d'habileté, eans le métier qu'il exerçait, il prit le germe de la maladie qui vient de l'emporter, dans l'accomplissement de ses devoirs d'ouvrier. Il fut frappé d'insolation il y a à peu près un an, en travaillant à la construction d'une bâtisse. Depuis ce temps et, après de nombreuses rechutes, il fallut se rendre à l'inévitable.

Ouvrier industrieux, père de famille modèle, M. Marcoux emporte avec lui les regrets de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Il était membre de la Cour Taché N° 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Nous offrons à la famille l'expression de notre profonde sympathie dans le deuil qui vient de la frapper.

Le souvenir des belles qualités et des vertus de celui qu'elle vient de perdre, lui apportera, nous l'espérons, quelque consolation dans sa profonde affliction.

Nous apprenons le décès de Melle Berthe Desautel, fille de M. et Mme Avila Desautel de Ste-Anne. L'enfant est morte au couvent de Ste Anne. Nous envoyons nos sincères compliments de condoléance à M. et Mme Avila Desautels.

Balucher a attrappé dans une course à bicyclette un "chaud et froid" qui a dégénéré en congestion pulmonaire et l'a enlevé en quelques jours.

Le médecin des morts, venu pour constater le décès, s'informe de la nature de la maladie.

—Ah! c'est à bicyclette qu'il a contracté ça?

—Alors mettons: Pneu-pneumonie.

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ÉCHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publicité.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons:—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés; les resultats n'en sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907,184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était:

En 1885	566,228	âcres
" 1895	1,722,773	"

Augmentation, 1,156,525 acres

La Province a un systême municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement très faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en en faisant la demande à—

THOS. GREENWAY,

Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à W. D. SCOTT,

Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT

A. F MARTIN, D. L. S. C. E.
Propriétaire-Éditeur Winnipeg